



Le Chat Libre Azuréen

PARRAINAGE

**En parrainant un chat
vous offrez un panier retraite à un vieux chat
ou
participez aux frais vétérinaires d'un chat malade**

Grâce à vous, nous pouvons sauver ces chats, qui sans intervention et laissés sans soins, auraient été voués à une mort certaine dans la nature.

Quels chats sont mis en parrainage ?

Ce sont des chats non adoptables (dans la mesure où personne ne voudra les adopter) parce qu'ils ont des pathologies ou parce qu'ils sont âgés. Ils sont placés dans des Familles d'Accueil Longue Durée (FALD) pour une durée indéterminée, bien souvent jusqu'à la fin de leur vie. L'association prend en charge tous les frais vétérinaires et la nourriture spécifique si besoin.

En quoi consiste le parrainage ?

À verser mensuellement une somme dont vous décidez le montant pour nous permettre de faire face aux soins médicaux et à l'achat de nourriture spécifique.

Comment devient-on parrain ou marraine ?

Vous choisissez ci-dessous le chat que vous souhaitez parrainer et fixer le montant de votre contribution mensuelle sur le site de notre partenaire [HelloAsso](#).

Nos engagements

Nous nous engageons à vous donner des nouvelles du chat que vous avez décidé de parrainer, deux fois par an. Toutefois, si vous souhaitez avoir des nouvelles plus fréquemment, vous pourrez nous en faire la demande.

Nous vous adresserons en janvier, un reçu fiscal pour les dons reçus l'année précédente.

Si le chat venait à mourir, vous en seriez immédiatement informé et vous aurez la possibilité soit de terminer votre parrainage ou de le reporter sur un autre chat.

Vos engagements

Nous prévenir si vous souhaitez arrêter votre parrainage. En effet, en tant qu'association, il est difficile d'avoir une visibilité sur les montants à déboursier et les aides que nous allons recevoir. Nous prévenir nous aidera 1 mois à l'avance nous permettra de trouver une nouvelle marraine ou un nouveau parrain.